



Transformer une maison en 2 espaces privés

Par **el abrzo nada mas**, le **08/08/2009** à **20:49**

Bonjour,

Mariée depuis 31 ans, la situation conjugale est dans l'impasse totale : mon époux refuse de divorcer, il est à la retraite. Je travaille encore.

Nous sommes propriétaires d'une villa à deux niveaux sise sur un terrain de 3200m² que j'ai reçu en donation, de mère ; au moment de construire, j'ai fait un acte de donation de la moitié en sa faveur car nous sommes mariés sous contrat.

Aujourd'hui, je souhaiterais me séparer à l'amiable en lui demandant d'aménager le bas pour y vivre : il s'y trouvent déjà une pièce lui servant de bureau, une buanderie, une remise pour ses outils de jardin et un espace couvert servant de garage à 2 véhicules.

Je souhaiterais vivre à l'étage comprenant un bureau, 2 chambres une cuisine américaine/séjour et 2 terrasses.

Comment faire ? Est-ce possible ? Puis-je éviter une procédure comme pour un divorce ?
NB. je peux lui céder le terrain restant disponible.